



---

# *Avis d'audience*

---

Le 29 mars 2016

Réf. 2016-H102

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mars 2016 pour étudier une demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) visant à modifier le permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets délivré pour son installation de gestion des déchets de Darlington située sur le site de la centrale nucléaire de Darlington, à Clarington (Ontario).

OPG a demandé les modifications suivantes :

- la suppression d'une condition de permis qui a été entièrement exécutée
- une modification à la période de transmission des rapports sur le rendement en exploitation
- la mise à jour du format de permis afin de l'aligner sur les conditions de permis normalisées de la CCSN

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG. Les changements demandés sont d'ordre administratif et ne soulèvent pas de questions liées à la santé, à la sûreté, à la sécurité ou à la protection de l'environnement qui exigeraient d'être examinées dans le contexte d'une audience publique. La Commission étudiera les mémoires d'OPG et du personnel de la CCSN.

Les mémoires présentés dans le cadre de l'audience ne sont pas disponibles sur le site Web de la CCSN. Il faut en faire la demande au Secrétariat aux coordonnées ci-dessous.

Une fois que la Commission aura délibéré à huis clos et pris une décision dans ce dossier, le *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision*, sera publié sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca) et mis à la disponibilité du public, sur demande.

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Johanne Villeneuve  
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-947-8300 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [cns.interventions.ccsn@canada.ca](mailto:cns.interventions.ccsn@canada.ca)